

GAZETTE DE LORRAINE

NOUVELLES D'ALSACE

JOURNAL DE METZ PARAISSANT SIX FOIS PAR SEMAINE

PRIX D'ABONNEMENT
(Non compris la surtaxe postale de 40 Pf.)

3 mois	6 mois	Un an
1 M. 50 Pf.	2 M. 50 Pf.	4 M. 50 Pf.
Allemagne, Luxembourg	4 M. — Pf. 8 M. — Pf. 16 M. — Pf.	
France	9 M. 60 Pf. 19 M. 20 Pf. 38 M. 50 Pf.	

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES : L'espace d'une petite ligne 15 Pf.
RÉCLAMES : L'espace d'une petite ligne 60 Pf.

Bureau d'abonnement et d'annonces : rue St-Marc, 29.

CHEMINS DE FER — Service d'hiver 1887-88 depuis le 1^{er} octobre.

Forbach, Teterchen, Sarreguemines, Sarrebourg, Château-Salins, Strasbourg.										Pagny-sur-Moselle, Nancy, Paris par Frouard.										Thionville, Luxembourg, Belgique, Trèves.										Amanvillers, Conflans, Verdun, Paris								
Metz mat.	12 59	4 56	5 40	6 45	8 —	9 —	12 1	1 30	2 01	4 45	5 04	6 —	6 14	8 23	Metz mat.	7 10	8 56	10 57	2 —	3 58	7 09	12 01	Metz mat.	5 20	8 01	9 57	11 48	1 57	4 05	7 16	1 51	Metz mat.	5 36	9 47	3 26	6 30		
Boulay	—	—	—	—	9 13	—	—	2 39	—	—	—	—	—	9 35	Novéant	7 50	9 25	11 41	2 25	4 27	7 41	12 27	Thionville	6 12	8 57	10 39	12 46	2 31	5 03	8 13	fac.	Moulin	5 56	10 07	3 46	7 02		
Sarreguem.	—	6 59	—	—	—	—	—	5 31	—	—	—	—	—	11 15	Pagny (h. fr.)	7 59	9 25	12 13	2 25	4 26	7 54	12 37	Sierck	6 37	9 26	—	—	—	5 34	8 43	—	Amanvillers	6 21	10 32	4 11	7 32		
Forbach	—	6 18	7 35	—	—	—	—	3 57	—	—	—	—	—	10 19	Nancy	9 09	10 48	1 24	3 33	5 45	9 15	1 39	Foutoy	8 32	—	—	—	—	5 40	8 48	—	Conflans	6 53	11 01	5 01	—		
Ch. Salins	6 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 27	Paris	—	—	—	—	—	—	—	Luxemburg	7 24	—	—	—	—	3 05	6 12	9 17	2 59	Verdun	8 14	12 32	6 25	9 26	
Strasbourg	3 48	11 35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 09	Paris soir	—	—	—	—	—	—	—	Trèves	7 44	10 45	—	—	—	2 30	—	—	Paris	4 20	9 —	3 45	—		
Strasbourg	—	5 22	6 —	6 30	—	—	—	1 10	—	—	—	—	—	11 05	Paris soir	8 10	9 20	—	—	—	—	—	Trèves	—	5 47	7 22	—	—	11 09	1 53	5 29	9 06	Paris soir	9 15	12 25	—	9 47	
Forbach	6 08	—	—	—	—	—	—	5 08	—	—	—	—	—	—	Nancy mat.	2 30	6 10	9 13	10 55	1 30	3 34	7 47	Luxemburg	11 43	6 43	9 55	—	—	12 10	3 40	6 18	9 38	Verdun	5 15	10 05	1 25	4 10	
Sarreguem.	5 25	—	—	—	—	—	—	4 33	—	—	—	—	—	—	Pagny	4 01	7 48	10 47	12 39	3 10	5 06	9 26	Sierck	—	7 16	9 46	—	—	—	3 10	6 47	10 16	Conflans m.	6 26	11 15	—	5 19	
Ch. Salins	—	7 23	—	7 23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Novéant	4 27	8 13	11 08	1 03	3 31	5 28	9 51	Thionville	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Amanvillers	7 46	12 26	4 11	6 19	
Teterchen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Metz mat.	4 48	8 44	11 40	1 27	3 55	5 52	10 14	Foutoy	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Moulin	8 11	12 51	4 38	6 44	
Metz mat.	7 56	10 48	11 43	9 45	11 43	12 56	1 47	3 53	6 57	4 31	8 14	9 40	11 40	8 14	1 46	—	—	—	—	—	—	—	Metz mat.	12 52	8 49	11 50	—	—	1 19	1 50	4 25	8 17	11 34	Metz mat.	8 31	1 11	4 36	7 03

Le train de marchandises qui quitte la gare de Devant-les-Ponts à 11 h. 30 du soir prend des voyageurs pour Thionville. Un train local part à 5 h. 26 du matin de Metz pour Pagny, et un autre à 6 h. 46 du matin de Novéant pour Metz.

REVUE POLITIQUE

METZ, LE 4 AVRIL.

L'amnistie dont nous avons parlé hier ne s'applique pour le moment qu'à la Prusse. D'après la *Gazette de Cologne*, on examine actuellement la question de savoir s'il convient de l'étendre à l'Alsace-Lorraine.

La *Gazette de Magdebourg* annonce que toutes les brigades d'artillerie de la Pologne russe ont reçu l'ordre d'envoyer la moitié de leurs munitions à Kichenoff (Bessarabie) où le général Arezenkoff organiserait un corps volant sous l'appellation : « Avant-garde pour la Bulgarie. » D'autre part, une dépêche de Vienne assure que la deuxième division des troupes autrichiennes stationnée à Vienne a reçu l'ordre de partir immédiatement pour la Galicie et doit être concentrée devant Cracovie dans dix jours. Espérons que dans tout cela il ne s'agit que de poissons d'avril.

La France tient maintenant son nouveau ministère composé presque exclusivement de radicaux. MM. Ferrouillat, Deluns-Montaud et Pierre Legendre représentent dans le cabinet l'élément opportuniste. Ce sont en quelque sorte des comparses qui, n'appartenant pas au parti radical, n'ont pas su résister pourtant à l'attraction des portefeuilles. L'accueil que fait à ce ministère la presse républicaine modérée n'est guère encourageant. Voici ce que dit ce matin le *Journal des Débats* en parlant de M. Floquet (l'article est écrit avant la constitution définitive du cabinet) : « ... Un rhéteur à tête creuse, sans autre bagage intellectuel que des formules ramassées dans les clubs et les journaux, sans autres antécédents que ceux qui dans une société bien réglée suffiraient pour mettre un homme immédiatement au-dessous de rien, sans autre titre que de s'être engagé avec les révolutionnaires les plus dangereux, député qu'il fallait surveiller et même mettre sous clef à l'heure où le gouvernement de la France luttait contre la Commune de Paris, fonctionnaire rebelle contre l'Etat, complice d'une municipalité factieuse, tour à tour polonais et russe, radical farouche et président souriant, boulangiste hier, anti-boulangiste aujourd'hui, on ne sait quoi demain, cet homme, appuyé sur une minorité de radicaux et sur une poignée de journalistes, s'est mis en tête de gouverner la France, et il la gouvernera. »

Passant à M. de Freycinet, le *Journal des Débats* dit que « partout où il s'est trouvé il a laissé des souvenirs funestes de son passage. Travaux publics, finances, intérêts de la France à l'étranger, il a tout abordé et tout compromis. Il de-

mande maintenant qu'on lui livre l'armée, et on la lui livrera. » Quant à M. Goblet, « on a pu constater à plusieurs reprises son manque de sang-froid, son irréflection et son esprit faux. Lui aussi veut avoir sa revanche : il a convoité le portefeuille des affaires étrangères, et il l'obtiendra. »

Le *Journal des Débats* termine cet article d'une violence qui n'échappera à personne par ces mots : « La dictature et la Commune se dressent menaçantes aujourd'hui. Il faudra un effort énorme de patriotisme pour sauver le pays. N'attendons pas qu'une minorité de misérables et de fous ait amené la ruine de la France ; hâtons-nous, car il est temps d'arracher de leurs mains la fortune, les destinées, la vie même de ce pays. »

Comme pendant à ce cabinet modèle, la Chambre va avoir pour président M. Clémenceau. C'est logique — quand M. Floquet s'installe place Beauvau, le député de Montmartre doit trôner au Palais-Bourbon. Reste à savoir quelle durée auront toutes ces belles combinaisons.

La déclaration ministérielle dont il a été donné lecture, hier, aux Chambres, ressemble à toutes ses devancières : des promesses en veux-tu en voilà. Retenons cependant cette phrase « que la nouvelle organisation des forces nationales est une garantie pour le maintien de la paix à laquelle nous restons sincèrement attachés. » Quant à la révision de la Constitution, cause première de la chute du ministère Tirard, elle est pour ainsi dire renvoyée aux calendes grecques.

Les républicains de toutes nuances se disposent à combattre vivement M. Boulanger dans le département du Nord. Les délégués de Lille, au congrès qui doit se tenir aujourd'hui, ont pris l'engagement : 1° de repousser énergiquement la candidature du général Boulanger, sous quelque forme qu'elle se présente ; 2° de voter au premier tour de scrutin pour un candidat radical ; 3° de se rallier au deuxième tour à la candidature républicaine qui aura réuni le plus grand nombre de voix.

En attendant, on veut faire de M. Boulanger un conseiller municipal de Paris. Un comité électoral invite chaleureusement les électeurs du quartier de Javelle à voter unanimement « pour le vaillant soldat qui a su réconcilier l'armée et le peuple. »

La crise ministérielle continue à Bucharest. Le prince Ghika ayant décliné la mission de former un cabinet, on croit que le roi appellera M. Rosetti.

NOUVELLES DU JOUR

Berlin, 3 avril. D'après des avis de St-Pé-

tersbourg, le général de Werder, gouverneur de Berlin, est constamment l'objet des plus délicates attentions de la part du Czar et de la Czarine, de la cour et de la haute société russe. M. de Villaurme, attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne à St-Petersbourg, a reçu la croix de l'ordre de Stanislas. C'est la première fois qu'une distinction aussi élevée est accordée à un lieutenant-colonel.

La *Gazette nationale* déclare, au sujet des nouvelles alarmantes, publiées par certains journaux étrangers sur l'état de santé du prince impérial, que l'élite aigüe dont le prince a souffert est radicalement guérie, et n'a pas laissé la moindre trace. L'ouïe fonctionne parfaitement depuis la guérison.

Le 73^e anniversaire de la naissance du prince de Bismarck n'a pas seulement été célébré, ainsi que nous l'avons dit, au palais de la chancellerie à Berlin, mais en province et d'une façon éclatante dans la vieille cité rhénane de Cologne. Les notables de cette ville s'étaient réunis à cet effet, dimanche soir. Après un toast qui a été porté à l'Empereur par le président supérieur M. de Sydow, le procureur général, M. Haes, a prononcé un discours dans lequel il a fait un chaleureux éloge du prince de Bismarck ; il l'a représenté comme le ministre ayant fait l'unité de l'Allemagne et dont le génie, joint à la force de volonté, continue à défendre la patrie allemande contre la jalousie de certaines puissances ennemies.

Le bruit court que de nouvelles distinctions seront accordées au chancelier et à son fils, le comte Herbert.

Depuis des années déjà, le département de la guerre en Suisse envoie en Allemagne de jeunes officiers de toutes armes qui montrent des aptitudes pour le service d'instruction, à l'effet de s'y perfectionner dans l'art militaire. Il est à remarquer, fait observer à ce propos la *Nouvelle Gazette de Zurich*, que ces jeunes officiers, bien qu'ils portent l'uniforme suisse, remplissent de tout point le service qui incombe à leurs camarades allemands des corps auxquels ils ont été adjoints. C'est là une mesure qui mérite de la reconnaissance, car elle facilite l'instruction des officiers suisses. Parmi ceux-ci se trouvaient dans ces derniers temps deux officiers de Zurich, qui sont revenus munis des meilleurs certificats dans leur ville natale. L'un est M. Steinbach, lieutenant d'infanterie, servant dans le régiment Boguslawski à Cologne, et l'autre M. Hermann Müller, lieutenant d'infanterie, adjoint au 12^e régiment de grenadiers, en garnison à Francfort-sur-l'Oder. Nous empruntons à la *Gazette de Francfort-sur-l'Oder* la notice suivante sur ce jeune militaire : « Depuis

cinq trimestres, un jeune officier suisse, le lieutenant Müller, du 71^e bataillon d'infanterie, était adjoint au 12^e régiment de grenadiers, afin d'apprendre le service d'infanterie dans l'armée prussienne. Dans cette période, M. Müller, reconnaissable d'ailleurs par son uniforme étranger, s'était lié avec un grand nombre de personnes et était connu de tout le monde. Mercredi dernier, cet officier a pris congé de ses camarades dont il avait su gagner l'affection et les sympathies par son amabilité et ses aptitudes militaires. »

Paris, 3 avril. Le Président de la République a accepté tous les détails du programme qui lui était soumis pour son voyage dans la Gironde, programme élaboré par le maire de Bordeaux et soumis d'abord au secrétaire général intérimaire de l'Élysée, le colonel de Lichtenstein.

Un journal boulangiste va paraître à Lille sous le titre : *La République du Nord*. Il sera quotidien à cinq centimes.

On signale l'arrivée de M. Wilson, gendre de M. Grévy, à Bruxelles, où il se propose de fonder un journal international.

LETTERE DE PARIS

Paris, le 3 avril.

Le ministère Floquet est constitué dans des conditions toutes nouvelles pour le public et pour le monde parlementaire. Vendredi, le ministère Tirard était étranglé entre deux portes par une sorte d'intrigue de couloirs, pendant qu'il faisait la navette entre les deux Chambres pour faire aboutir le vote du budget en retard de plusieurs mois. Samedi, après midi, le Président de la République, après avoir conféré avec les présidents des deux Chambres, chargeait l'un d'eux du soin de former un nouveau ministère. Les journées de dimanche et de lundi étaient consacrées par M. Floquet à ses démarches auprès des hommes politiques dont le concours lui paraissait nécessaire, comme il l'avait dit dans sa première entrevue avec M. Carnot. Lundi soir, une première conférence avait lieu entre M. Floquet et ses collaborateurs, et une scission se produisait sur la question de la révision. La minorité du nouveau cabinet encore en projet, c'est-à-dire MM. Ricard et Loubet, membres de l'union des gauches au Palais-Bourbon et de la fraction opportuniste du Sénat, ne voulait à aucun prix entendre parler de la révision. Le futur président du conseil et la majorité des ministres en herbe étaient d'avis au contraire qu'il convenait de faire entrer cette question dans la série des sujets à l'étude, sauf pour le gouvernement à s'en réserver, sinon l'examen et le monopole, du moins

LA DAME EN GRIS

PREMIÈRE PARTIE
LA DAME EN GRIS

(Suite.)

Toutefois il se remit bientôt.
— Je cherche et je ne trouve pas, dit-il, car le seul ennemi que je pourrais avoir est mort : en expiation de ses crimes, il a été pendu.
— Les morts peuvent ressusciter, monsieur le marquis, répliqua la dame voilée.
— George Butwell, l'espion, serait vivant ! s'écria Gontran en se dressant.
— George Butwell est aujourd'hui en France : comprenez-vous ?
Et Sabine raconta comment l'ancien trappeur avait dû son salut et ses immenses richesses aux Peaux-Rouges, ses alliés.
— Mais comment savez-vous tout cela ? demanda vivement le marquis.
— Je le sais : qu'importe comment je l'ai appris ! répondit la dame en gris.
Puis elle ajouta :
— Ce Butwell n'est venu en France que pour se venger de vous : c'est lui qui, avec son or, a soulevé la populace de Mamers contre votre tante et votre fille, lui encore qui, cette nuit, a voulu incendier le château.
— Mais pourquoi, au lieu de s'attaquer à des femmes, ne s'attaque-t-il pas à moi ? reprit Gontran. S'il a juré ma mort, pourquoi ne me fait-il pas assassiner ?
— Il n'attendra à vos jours que si certaines circonstances viennent à se produire.
— Et quelles sont ces circonstances, madame ?
— Je ne puis vous les faire connaître ; d'ail-

leurs, elles ne se produiront pas, et, par conséquent, votre existence n'est point en péril.
— Mais alors quel est donc son projet ?
— Il veut vous obliger à conduire votre fille à Paris.
— Dans quel but ?
— Une fois là, il deviendra le maître absolu de votre sort et, sans vous tuer, il vous torturera dans la personne de votre enfant.
— Mary ! ma chère Mary !... Oh ! qu'il ne s'attaque point à elle, car il me trouverait debout devant lui ! Et, qu'il y prenne garde : cette fois, j'en jure Dieu ! la mort ne lâcherait plus sa proie.
— Et vous seriez vaincu si vous acceptiez le champ clos sur lequel il veut vous amener : George Butwell serait plus fort que vous ; ces bandes venues de je ne sais où, qui ont épouventé la province en se rendant à Paris, sont à sa solde. Que pourriez-vous, seul, contre lui, contre eux tous ? Vous succomberiez, et votre défaite aurait pour résultat de faire tomber votre fille entre ses mains.
Sabine, à mesure qu'elle parlait, s'était animée, et sa voix peu à peu avait repris son timbre habituel.
Le marquis de Saint-Céran, tout entier à ce qu'elle disait, n'avait point remarqué d'abord ce changement ; mais, par intervalles, cette voix qui lui arrivait claire et distincte à travers la voile, avait fini par le frapper ; il lui semblait qu'elle ne lui était pas inconnue et que déjà il l'avait entendue.
Bientôt le doute fit place à la certitude, et, à plusieurs reprises, il faillit interrompre sa visiteuse et lui crier : « Je te reconnais, tu s'appelles Sabine ! tu es celle que j'ai tant aimée, tant pleurée et que j'aime toujours ! »
Mais il avait promis de respecter le mystère dont elle s'enveloppait. Que faire alors pour arracher son secret à ce sphinx vivant, sans manquer à sa parole ?
Après quelques secondes de réflexion, il pensa avoir trouvé.

C'était dans son amour de mère qu'il la forcerait à se trahir, si toutefois la femme qu'il avait devant lui était réellement la marquise de Saint-Céran.
— Madame, dit-il en s'inclinant, je vous suis reconnaissant des confidences que vous avez bien voulu me faire, et, sans connaître le mobile de l'intérêt que vous portez à ma fille et à moi, je vous remercie. Je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pouvoir suivre le conseil que vous me donnez de tenir Mary éloignée de Paris et d'éviter toute lutte avec mon ancien valet.
Mon honneur de gentilhomme se révolte à la pensée de fuir devant ce misérable ; mes ancêtres, qui ont versé leur sang sur vingt champs de bataille, ont montré toujours leur poitrine à l'ennemi. Et moi, le dernier d'une race héroïque, je me sauverais devant un George Butwell ? Allons donc ! Non, madame, je ne me déshonorerais pas par une telle lâcheté !
Avant de vous avoir entendue, j'hésitais sur ce que je devais faire, et je me demandais s'il ne valait pas mieux laisser ma fille ici plutôt que de la conduire à Paris ; mais, depuis que vous avez parlé, ma résolution est prise : demain je retourne à Paris et j'emmène ma fille avec moi.
— Mais c'est sa mort ! reprit la dame voilée en portant la main à son cœur comme pour en comprimer les battements.
— C'est sa délivrance ! avant peu l'espion Butwell ne sera plus à craindre.
— Et moi, je vous répète que c'est folie à vous, et que c'est vouloir mourir !
— Non, madame, car j'ai deux protecteurs qui ne m'abandonneront pas, Dieu et mon bras !
— Monsieur, je vous en supplie, je vous en conjure, dit la dame en gris en joignant les mains, ne repoussez pas mes conseils ; prêtez l'oreille à mes prières. Il s'agit de la vie de votre fille, de votre unique enfant, et vous ne pouvez pas, vous ne devez pas la sacrifier à un sentiment d'orgueil, si légitime qu'il soit ; autrement, de son père que vous êtes, vous deviendriez son bourreau !

Le marquis, en entendant ces mots, fronça les sourcils, puis reprit bientôt dans son rôle :
— Demain je me mettrai en route pour Paris avec ma fille, répondit-il d'un ton glacé.
— Eh bien ! moi, je ne le veux pas et je vous le défends ! s'écria la pauvre femme.
— Et de quel droit, s'il vous plaît ? demanda Gontran.
— Du droit qu'a une mère de veiller au salut de sa fille, répondit-elle.
— Ah ! je savais bien que je vous forcerais à vous trahir, exclama le marquis tout palpitant d'émotion : vous êtes Sabine ! vous êtes la marquise de Saint-Céran !
Sabine, rejetant en arrière voile et capuchon, était tombée à genoux.
Gontran, pâle et tout tremblant, la regardait sans pouvoir détacher ses yeux d'elle ; mais il n'y avait aucune colère dans son regard, on n'y lisait qu'une tendre pitié et un amour que le temps n'avait pu éteindre.
Mais Sabine, qui tenait ses yeux baissés, ne pouvait comprendre ce qu'éprouvait son mari, et toujours agenouillée, elle murmura :
— Oh ! ne me chassez plus, Gontran ! Ne vous ai-je pas obéi en vivant séparée de ma fille ? Je vous le demande à mains jointes, ne me privez pas du bonheur que je m'étais fait de la voir sans qu'elle soupçonnât que j'étais sa mère !...
Douze années se sont écoulées depuis notre séparation : votre ressentiment a dû s'apaiser, et aujourd'hui vous pouvez juger froidement les choses. Eh bien ! croyez-vous que j'aie menti autrefois en affirmant que j'avais été la victime d'un misérable ?... Interrogez votre cœur, et s'il a conservé un souvenir, si faible qu'il puisse être, de l'amour que vous m'avez porté, ne vous a-t-il pas dit que j'ai assez pleuré, que j'ai assez souffert, que j'ai assez cruellement expié un crime qui n'était pas mien, et que le jour, sinon du pardon, du moins de la compassion doit être venu ?

ALPH. BROU ET SAINT-VÉRAM.

(A suivre.)

l'initiative, pour la soumettre, quand il jugerait le moment convenable arrivé, à la discussion parlementaire.

Chacun, membres de la majorité et de la minorité, restant sur son terrain, tout semblait rompu et l'était en effet, si l'on s'en tient à ce qui se passait sous les anciens présidents de la République, aussi bien M. Grévy que le maréchal de Mac-Mahon. Mais... M. Carnot n'est pas comme ses prédécesseurs un homme qui se laisse circonvenir, paraît-il. De sorte que les pourparlers rompus avec les deux collaborateurs désignés d'abord ont pu être repris, sans qu'aucune influence latérale vint se mettre à la traverse des bonnes volontés et du chef constitutionnel et irresponsable du pouvoir exécutif et du chef du gouvernement réel et responsable en formation. Ainsi, ce matin, on apprenait que MM. Ferrouillat et Deluns-Montaud remplaçaient MM. Ricard et Loubet dans la combinaison. Un sénateur et un député après comme avant, seulement l'un et l'autre pris plus à gauche, c'est-à-dire acceptant en principe la révision, pour donner, dans la mesure du possible, satisfaction à l'idée de la majorité qui avait renversé le cabinet précédent. Personne n'avait jamais pu penser, personne n'eût osé proposer qu'on formât un ministère composé de membres de la droite et de l'extrême gauche en proportion de la part prise par les groupes et les sous-groupes à la chute de M. Tirard. Au point de vue des personnes, cette combinaison était impossible. Et comme programme, c'était également irréalisable.

Nous avons donc un cabinet révisionniste en principe et, en fait, comme le prouve le programme lu aujourd'hui aux Chambres, un cabinet à la fois réformateur et d'affaires. Seulement, tout est dans le classement des opérations législatives, et c'est là ce qui explique comment la lecture faite par le président du conseil lui-même dans les deux branches du Parlement a été accueillie au Palais-Bourbon par les applaudissements de la majorité des gauches en même temps que par les murmures de la droite, et au Luxembourg par un silence presque glacial, des murmures d'un caractère général aux passages concernant les nouvelles réformes et de rares applaudissements à la fin de l'exposé ministériel. Cette approbation est partie d'un groupe où l'on remarquait MM. Pauliat, sénateur du Cher, Songeon, de la Seine, etc. On disait, après la séance, que les partisans de la révision au Sénat allaient constituer un nouveau groupe et que M. Songeon avait pris l'initiative d'un mouvement dans ce sens.

D'autre part M. Bardoux aurait, avec quelques collègues, inamovibles pour la plupart comme toujours, mis en avant l'idée d'une interpellation au gouvernement sur sa politique. On doute qu'il soit donné suite à cette proposition.

Quant à l'accueil que rencontre le nouveau cabinet, il est peu favorable en général — sauf dans le camp radical, naturellement. Partout on lui témoigne une certaine méfiance bien légitime, et l'opinion générale est qu'il vivra ce que vivent les roses. Cependant, dans notre pays on a déjà vu tant de choses extraordinaires qu'il ne faut jamais jurer de rien. Le plus sage est d'attendre le cabinet Floquet à ses actes. MM. les radicaux ne sont pas sans savoir ce qu'ils veulent se maintenir au pouvoir, ils seront obligés de mettre de l'eau, beaucoup d'eau dans leur vin. En attendant, la Bourse a salué par de la hausse la fin de la crise.

Les journaux parisiens donnent quelques détails sur les nouveaux ministres. On connaît MM. Floquet, Goblet, de Freycinet, Lockroy, Viette et Krantz. Le nouveau ministre des finances, M. Peytral, est un ancien pharmacien de Marseille; en dernier lieu, il était président de la commission du budget. M. Ferrouillat, ministre de la justice et des cultes, ancien avocat à Lyon, est aujourd'hui sénateur du Var. M. Pierre Legrand est député du Nord et M. Deluns-Montaud député de Lot-et-Garonne. Chose curieuse: dans aucun journal nous ne trouvons le nom du ministre des postes et télégraphes. Aurait-on oublié ce portefeuille?

On a pu s'étonner de voir que, dans la combinaison ministérielle projetée par M. Floquet, M. Edouard Lockroy ne recevait pas le portefeuille du commerce. Le *Journal des Débats* croit savoir que le président de la Chambre aurait renoncé à confier la direction de ce ministère à M. Lockroy, devant les déclarations très-nettes des directeurs généraux de l'Exposition de 1889 qui auraient menacé de donner leur démission si le premier élu de la Seine était replacé à la tête du ministère du commerce et devenait comme tel commissaire général de l'Exposition.

CAUSERIES FAMILIÈRES

CVIII

[Tablettes chronologiques de la ville de Metz.

Deuxième année. — Mois de mars 1888.

Le 1^{er} — Solde dû à ce jour par la Caisse d'épargne à 32,982 déposants: 7,270,662 Mk. 67.
Le 2 — Un jeune employé de banque, âgé de 26 ans, dont la conduite a toujours paru irréprochable, s'est pendu ce matin, dans son domicile.

Le 4 — Réunion en assemblée générale, à l'hôtel du Nord, de la section méridionale de la Société d'apiculture de l'Alsace-Lorraine.

Le 5 — M. le D^r Wolfram, professeur à l'École réale de Strasbourg, est nommé archiviste départemental en remplacement de M. Sauer admis à la pension de retraite, à partir du 1^{er} avril prochain.

— La foire habituelle aux chevaux et aux bestiaux a eu lieu dans la matinée au Ban-St-Martin. Contrarié par le temps et l'état de viabilité des voies de communication, ce marché, fréquenté seulement par un petit nombre de vendeurs et de chaland, n'a présenté que peu d'animation.

Le 7 — Séance du Conseil municipal.

Rendement des recettes de l'octroi pendant le mois dernier.

Ordonnement du paiement pour l'année courante de l'abonnement de 86,000 Mk., montant des frais de casernement.

Ajournement du transfert de la place de la Cathédrale à l'Abattoir du marché aux cochons de lait.

Approbation des budgets de l'administration des hôpitaux.

Construction d'un égout dans la rue des Roches. Qualité et pression du gaz livré à la ville pour son éclairage.

Examen d'un nouveau règlement pour le corps des pompiers municipaux et vote d'une somme de 5600 Mk. pour compléter le matériel d'incendie de la compagnie.

Le 8 — Mort du vénérable abbé Ledain, chanoine honoraire de la cathédrale de Metz.

Ledain (François-Antoine-Adolphe) naquit à Sierck en 1809. Son père, capitaine de dragons sous le premier empire, fut mortellement blessé en Espagne et mourut à Séville en 1812.

Elève du collège royal de Metz en 1823, étudiant en droit en 1826, licencié en 1827, il prêta serment la même année comme avocat stagiaire. En 1832, il sollicitait son admission au Grand-Séminaire de Metz et était promu à la prêtrise le 25 mars 1837.

Il débuta dans le sacerdoce en qualité de vicaire à l'église St-Simon qu'il quitta en 1840 pour prendre la direction du pensionnat de Sarraube à laquelle il dut renoncer en 1853 pour cause de santé.

L'abbé Ledain s'adonna, à dater de ce moment, à l'étude. Membre de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, en 1858, et de l'Académie de Metz en 1866, il a publié de nombreux travaux fort estimés sur notre histoire locale.

Doué d'une aménité que rien ne put jamais altérer et d'une modestie dont on n'a plus que de rares exemples, le digne et bon abbé Ledain nous laisse le réconfortant souvenir d'un prêtre pieux, tolérant et charitable et d'un homme toujours courtois, toujours aimable malgré le déplorable état de sa santé qui depuis trente-cinq ans ne lui laissait ni trêve ni repos.

Le 9 — Né le 22 mars 1797, le doyen des souverains du monde civilisé, l'Empereur Guillaume, expire dans sa capitale, à l'âge de 91 ans moins 13 jours.

Ce grand personnage désormais historique est l'un des principaux acteurs des changements qui ont modifié si profondément, depuis son avènement au trône, la situation des Etats militaires de l'Europe. Il est impossible de méconnaître, à quelque parti politique, à quelque nationalité même qu'on appartienne, le rôle prépondérant que le vieil Empereur a su prendre et garder, avec une dignité incontestée, dans la destinée grandiose que le Dieu des batailles a faite à l'Allemagne contemporaine. Il meurt chargé d'années, au comble de la gloire humaine et en pleine possession de ses conquêtes, mais durement frappé, au dernier moment, par la mort de son petit-fils et la terrible maladie de son fils qu'il n'a pas eu la consolation de presser sur son cœur paternel, avant de rendre le dernier soupir.

La couronne royale prussienne et la couronne impériale allemande sont dévolues au prince impérial, devenu dès ce jour l'Empereur Frédéric III. — 10 heures du matin. Le bourdon municipal sonné en volée ainsi que l'imposante sonnerie du temple de la garnison annoncent à la population la mort de l'Empereur.

Les bâtiments publics, civils et militaires, et plusieurs maisons particulières hissent leur drapeau à mi-mât.

— Circulaire épiscopale annonçant aux prêtres du diocèse la mort du Chef de l'Etat et les invitant, d'après le désir exprimé par le gouvernement, à faire sonner les cloches paroissiales en volée pendant un quart d'heure à midi jusqu'au jour des funérailles inclusivement.

Le 10 — La direction du théâtre licencie son personnel. Réunie à cette occasion sous la présidence de M. le Maire, la commission théâtrale décide qu'il sera accordé aux artistes à titre d'indemnité 35 p. 100 de leurs gages mensuels, sur le reliquat de la subvention resté disponible par suite de la fermeture anticipée de l'hôtel des spectacles.

Le 11 — Prestation de serment à S. M. l'Empereur et Roi Frédéric III par les troupes prussiennes de la forteresse.

— Décret impérial et royal ordonnant qu'une cérémonie funèbre aura lieu dans tous les établissements scolaires le jour anniversaire de la naissance de l'Empereur et que les cloches des églises et des temples seront sonnées pendant une heure, à midi, jusqu'au 23 de ce mois inclusivement.

— La Moselle grossie par les pluies monte rapidement. L'étiage qui était hier soir, à Millery, de 1 m. 74, atteignait ce soir 3 m. 20. Inondation partielle des plaines de la Nied et de la Seille.

Le 12 — Les troupes bavaroises de la garnison ont célébré, ce matin, à la cathédrale et au temple, l'anniversaire de la naissance du prince régent Luitpold.

— Le vent soufflant en tempête, disent les uns, le feu du ciel, disent les autres, a précipité dans l'après-midi, du côté de l'ancien cimetière paroissial fort heureusement, une des pyramides des frontons décoratifs du nouveau clocher de l'église Saint-Martin. Les dégâts matériels causés par cet accident sont peu considérables.

Le 13 — Réunion du Conseil municipal à l'effet d'arrêter les dispositions qu'il convient de prendre pour exprimer la part prise par la ville de Metz au malheur qui vient de frapper la patrie allemande.

Le Conseil décide que M. le Maire de la ville déposera au pied du catafalque impérial une couronne formée de camélias blancs, de roses thé et de muguet portant cette inscription: — La ville de Metz au premier Empereur d'Allemagne — et élit une députation de trois membres (MM. Halm, maire, Zartmann et Heister, conseillers) chargés de présenter des adresses à S. M. l'Empereur Frédéric et à S. M. l'Impératrice Augusta.

— Les travaux de l'hôpital protestant en cons-

truction sur le rempart Belle-Isle et dont le prince impérial a posé la première pierre lors de son dernier séjour dans nos murs ont été repris ce matin.

— L'adjudication des emplacements de la foire de mai a lieu à l'Hôtel de ville et produit une somme de 6900 Mk.

— La recette des fêtes données pendant le carnaval par la Société Schnurrdiburr s'est élevée à la somme de 540 Mk. 65 qui est remise à la Mairie pour être consacrée à des œuvres de bienfaisance.

Le 14 — Nouvelle circulaire de l'Evêché aux curés du diocèse les invitant à faire au prône du dimanche occurrent mention spéciale de l'Empereur Frédéric et à rappeler dans leur sermon de ce jour, pour se conformer au vœu du gouvernement, la mémoire de l'Empereur défunt, aux habitants originaires de l'Allemagne.

Cette solennité devra être annoncée par le son des cloches.

Le 15 — Message impérial à l'Alsace-Lorraine. Ce document témoigne de la bienveillance du nouveau souverain pour sa population, au bien-être et à la prospérité de laquelle il entend consacrer ses efforts et son autorité.

— Prix par quintal métrique des denrées agricoles sur les marchés de Metz:

Blé	18 Mk.	40 à 18 Mk.	80
Seigle	13	60	14 > 20
Orge	14	80	15 > 60
Avoine	14	00	15 > 00

Le 16 — La journée des funérailles de l'Empereur Guillaume a présenté dans notre ville tous les caractères d'un deuil public. Les rues centrales pavées de drapeaux garnis de crêpes et de tentures funèbres, les becs de gaz voilés et allumés, le son des cloches de toute la ville, la voix solennelle de la Mutte, la fermeture générale des magasins, ateliers, cafés, brasseries et restaurants, la muette douleur de la population messine immigrée qui pleurait son vieux souverain nous ont fait une impression profonde dont nous aurions tort de nous défendre.

Les troupes de la garnison se sont rendues dans la matinée à la cathédrale et au temple où le panégyrique de l'Empereur a été prononcé en termes émus devant une nombreuse assistance, religieusement attentive.

Une cérémonie analogue a eu lieu au Petit-Séminaire St-Louis de Gonzague et à la Maîtrise St-Arnould.

Le 17 — M. le Président de la Lorraine adresse à M. le Maire de Metz la lettre suivante que je suis heureux d'insérer dans mes chroniques, à la louange du premier magistrat du département et des habitants de notre ville:

« La population entière de la ville de Metz a célébré hier les funérailles de S. M. l'Empereur Guillaume avec une telle dignité, par la fermeture des magasins, la décoration des maisons, l'abstention de toute manifestation bruyante et par divers autres témoignages de deuil que je considère comme un devoir d'exprimer publiquement l'entière reconnaissance qui est due au plus haut point à toute la population.

« Le Président de la Lorraine, « BARON DE HAMMERSTEIN. »

Le 18 — Célébration à la cathédrale d'un service funèbre en mémoire de l'Empereur défunt, en présence de l'Evêque du diocèse, des autorités civiles et militaires, des élèves des Séminaires, du Lycée, de l'École réale et d'une foule nombreuse de fidèles. M. l'abbé Nigetiet a retracé la carrière du souverain et fait éloquemment ressortir ses qualités d'homme et de chef d'une grande nation.

Le 19 — Réception par l'impératrice Victoria de la délégation du Conseil municipal du chef-lieu de la Lorraine dont l'adresse de condoléances, revêtue en deux jours de 2562 signatures, a été remise à Sa Majesté par M. Halm.

Le 22 — Aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance de feu l'Empereur Guillaume, a eu lieu à la cathédrale, au temple de la garnison et à la synagogue le service commémoratif prescrit par Frédéric III en mémoire de son père. Le premier pasteur du diocèse assistait à cette cérémonie. Le sermon prêché par M. l'abbé Koszczieski, aumonier militaire, a été suivi de la bénédiction, après laquelle la musique du 131^e a exécuté la marche funèbre de Chopin.

Des solennités analogues ont eu lieu également à l'École primaire et dans toutes les écoles élémentaires.

— MM. Hackspiel, curé de Thionville, et Nigetiet, directeur du Séminaire des instituteurs, récemment nommés chanoines honoraires, ont été installés ce matin, en l'église cathédrale, avant la messe capitulaire.

Le 23 — La régence de Trèves donne avis au comité de la canalisation de la Moselle qu'elle est chargée par le ministère des travaux publics de préparer les avant-projets pour le complet achèvement du canal et l'invite à verser la somme de 36,000 Mk. qu'il avait offerte dans ce but.

Le 25 — La Société de l'œuvre de la cathédrale réunie en assemblée générale prend la décision d'organiser une loterie publique dont le produit sera destiné à la reconstruction du grand portail, dans le style du monument. L'autorisation ministérielle a été accordée.

Le 27 — Séance du Conseil municipal. Communication de la lettre de la Présidence relative à la digne attitude de la population messine dans la journée des funérailles de l'Empereur Guillaume.

Compte rendu du séjour de la députation du Conseil à Berlin à l'occasion des dites funérailles. Erection projetée d'une statue à l'Empereur défunt sur l'une des places de la ville.

Répartition aux artistes du reliquat de la subvention théâtrale.

Examen et approbation des budgets municipaux. Adoption du nouveau règlement de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Les 27 et 28 — Célébration des fêtes de la Pâque juive.

Le 28 — La sœur Victoire de la Charité, si compatissante pour les malheureux, meurt à la Maternité, dans la 76^e année de son âge et la 47^e de sa vocation religieuse.

— Un orage d'une violence peu commune dans cette saison éclate dans notre ciel vers 5 heures du soir. La foudre est tombée au Sablon et à proximité de la gare.

— La continuité des pluies occasionne une nouvelle crue de la Moselle. L'étiage était à 3 m. 13 dans la soirée de ce jour.

Le 29 — Les rangs de la vieille société messine s'éclaircissent tous les jours.

M. E. de Saulcy, ancien capitaine de vaisseau, ancien maire de Plappeville, membre de plusieurs sociétés savantes européennes, chevalier de la Légion d'honneur, est mort ce matin à l'âge de 85 ans.

M. de Saulcy laisse parmi nous, comme l'abbé Ledain, le souvenir d'un homme aussi érudit que modeste, dont la vie si honorablement remplie lui a valu l'estime et la considération de ses concitoyens.

— Les collections et en partie la bibliothèque de feu M. l'abbé Ledain dont on craignait la dispersion sont, heureusement, devenues la propriété du Séminaire de la rue d'Asfeld.

Le 30 — Vendredi-Saint. Jour férié légal en Alsace-Lorraine depuis cette année.

Le 31 — Mise en disponibilité de M. Sittel, directeur de l'arrondissement de Metz-campagne.

Continuation pendant tout le cours de ce mois d'une température hivernale opiniâtre. Hale violent après des refroidissements sensibles de l'atmosphère pendant la nuit. Neige, pluies fréquentes et généreuses accompagnées d'orages.

Représentations théâtrales du mois de mars:

Troupe allemande: *Nanon* — *Durchgegangene Weiber* — *Pariser Leben* (2 auditions) — *Drei Paar Schuhe* — *Carmen*.

Troupe française: *Le roman d'un jeune homme pauvre*. J.-G. Müller.

CHRONIQUE

Metz, jeudi, le 5 avril.

Avis

L'élection complémentaire pour le conseil des prud'hommes, du 25 mars dernier, n'a pas donné de résultat complet, et il y a en conséquence lieu de procéder à un second tour de scrutin.

le dimanche, 8 avril 1888,

de 9 heures du matin à 4 heures du soir; pour les patrons, dans la salle des adjudications et pour les ouvriers, dans la grande salle du premier étage de l'Hôtel de ville.

Devront être élus: a) par les patrons, un assesseur de la 3^e catégorie (bijoutiers, orfèvres, horlogers, ciseleurs, dorureurs, fabricants de bronze, épingleurs, couteliers, fondeurs de fer, fondeurs de cloches, serruriers, ouvriers en cuivre, chaudronniers, graveurs, mécaniciens, fourbisseurs, armuriers, maîtres éperonniers, tailleurs, maréchaux ferrants, fabricants de cuir, tourneur de fer, lampistes, fabricants d'étau, fabricants d'enclumes, fabricants d'étrilles); — b) par les ouvriers: un assesseur de la 1^{re} catégorie et un assesseur de la 3^e catégorie (1^{re} catégorie: pâtisseries, boulangers, brasseurs, distillateurs, fabricants de vinaigre, confiseurs, fabricants de sucre, fondeurs de bougies, fabricants de colle forte; 3^e catégorie comme ci-dessus).

Les électeurs ne recevront pas de bulletins spéciaux, ceux délivrés déjà sont valables pour le deuxième tour de scrutin.

Metz, le 28 mars 1888.

Par délégation de M. le Président du département. Le Maire, HALM.

Lettre épiscopale. On sait que Mgr l'Evêque a nommé récemment M. l'abbé Nigetiet chanoine honoraire de sa cathédrale. Dans la lettre qui l'accompagne cette nomination, Mgr Fleck dit entre autres:

Il me tardait depuis longtemps de trouver une occasion favorable pour reconnaître les services éminents que vous rendez à ce département par l'éducation chrétienne des instituteurs confiés à votre sollicitude depuis un grand nombre d'années, et par la publication d'une feuille bimensuelle, traitant de l'enseignement avec la science d'un pédagogue consommé et le cœur d'un prêtre catholique. J'éprouve donc une grande satisfaction de pouvoir vous nommer aujourd'hui chanoine honoraire de la Cathédrale de Metz. Le clergé du diocèse y verra la récompense du vrai mérite et des services rendus; et vos nombreux élèves applaudiront à cette nouvelle marque d'estime donnée à leur maître vénéré.

Nominations ecclésiastiques. S. A. le Statthalter a approuvé la nomination, faite par Mgr l'Evêque de Metz, de M. l'abbé Riff (Jean-Pierre), desservant de Cochern, comme curé de Stiring-Wendel. Par décision de Monseigneur, sont nommés desservants: de Cochern, M. l'abbé Hessemann Aloys, de Henriville; de Metzresch, M. l'abbé Goby Nicolas, de Reyerswiller; de Reyerswiller, M. Doublé Jean-Lambert, vicaire de Metzresch.

Nouvel extincteur. La « Compagnie Impériale Grenade-extincteur à Londres » fabrique depuis quelque temps une nouvelle *Grenade-extincteur*, supérieure à tous les produits similaires, suivant l'avis des journaux anglais et américains. Pour que le public puisse juger des effets de cette invention, la Compagnie se propose de faire en notre ville quelques expériences publiques, auxquelles tout le monde pourra assister. Nous ferons connaître ultérieurement le jour et le lieu de ces expériences.

Ancy. Le Lorrain apprend que le train partant de Novéant à 6 h. 46 du matin s'arrête, depuis le 1^{er} avril, à la halte d'Ancy-sur-Moselle. Cette mesure a reçu dans le pays un accueil très-favorable, et les habitants en savent gré à l'administration.

Hayange. On nous écrit le 3 avril:

Monsieur le Rédacteur, Mes concitoyens ne me contrediront pas si je vous annonce que c'était fête à Hayange dimanche dernier, car chaque fois que la Société *La Lorraine* donne un de ses délicieux concerts, c'est une vraie et charmante fête pour ses nombreux membres honoraires.

Pour vous prouver que les chansonnettes comiques ont été exécutées à la satisfaction des auditeurs même les plus difficiles, il me suffira de vous dire que MM. Kaffmann, Mutelet, Soldaise, Lallemand et H. Gatelet ont maintenu leur réputation basée sur plusieurs années de succès.

La romance a trouvé un digne interprète en la personne de M. J.-B. Leyder qui a chanté *Le doigt de Dieu* de manière à provoquer les larmes d'une bonne partie de l'assistance.

La jolie petite pièce de MM. Ph. Gille et J. Costé, *Les Charbonniers*, a été brillamment enlevée par MM. L. Margot, Liégeois, Lillier et Leyder, quatre acteurs amateurs dont l'éloge n'est plus à faire, avec accompagnement par une charmante et habile pianiste, Mme Jeanne Conter, qui nous a initiés à son talent et dont le début, parmi nous

MARDI, 24 AVRIL 1888, à 8 heures et demie du matin, au village de Rollingen, au domicile qui sera indiqué à son de caisse; En vertu d'une ordonnance d'exécution forcée rendue par le tribunal cantonal de Metz, le 9 mars 1888, transcrit au bureau des hypothèques de Metz, le 18 du même mois, volume 47, numéro 54, et signifiée aux débiteurs ci-après nommés, suivant exploit de M. Wolff, huissier à Metz, en date du treize du même mois, avec attestation de remise par la poste du lendemain;

A la requête de: 1. M. François Lambert, autrefois voiturier, demeurant à Hénilly, et actuellement fermier, demeurant à Faulx-en-Forêt, et 2. M. Martin Lambert, propriétaire, demeurant à Frécourt, qui ont constitué M. Michel Petit, comptable, demeurant à Kurzel, pour leur mandataire;

Contre les héritiers de Marguerite Lambert, épouse décédée de Nicolas Lecomte, autrefois manoeuvre, demeurant à Rollingen, et actuellement employé, demeurant à Metz, savoir: 1. François Lecomte, domestique au moulin de Bazoucourt; 2. Anne Lecomte, épouse de Charles Humbert, manoeuvre à Rollingen; 3. Catherine Lecomte, épouse de Eugène Treffel, plafonneur à Metz; 4. Marie Lecomte, en service à Ensisheim; 5. Madeleine Lecomte, en service à Metz, et 6. Marguerite Lecomte, mineure, sous la tutelle légale de son père Nicolas Lecomte sus-nommé, débiteurs;

Il sera, par le ministère de M^e Bischoff, notaire à Kurzel, chargé de la vente, procédé à l'adjudication aux enchères publiques et à l'extinction des feux, au plus offrant de:

Village de Rollingen. Une maison avec jardin d'une superficie totale de cinq ares vingt centiares, numéros 65 et 66, section A du plan cadastral, entre Barbe Hébrard et le chemin communal, mise à prix 400 Mark.

Ban de Rollingen. 37 ares 90 cent. de terre, lieudit Linker, numéros 127 et 128, section C du plan cadastral, entre Remy et Auburtin, mise à prix 100 Mark.

Le cahier des charges et les actes de procédure complets sont déposés en l'étude de M^e Bischoff, où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

Pour les objections et observations sur la procédure on aura à se conformer au paragraphe 19 de la loi du 30 avril 1880.

Les créanciers hypothécaires non connus sont sommés de faire valoir leurs droits par une inscription hypothécaire avant la transcription du procès-verbal d'adjudication. 1730

MARDI, 24 AVRIL 1888, à 8 heures du matin, au village de Rollingen, au domicile qui sera indiqué à son de caisse;

En vertu d'une ordonnance d'exécution forcée, rendue par le tribunal cantonal de Metz, le 9 mars 1888, transcrit au bureau des hypothèques de Metz, le 13 du même mois, volume 47, numéro 53, et signifiée au débiteur suivant exploit de M. Wolff, huissier à Metz, en date du 13 dudit mois de mars, avec attestation de remise par la poste du lendemain;

A la requête de M. Jean-Pierre Breck, tailleur de pierres, demeurant à Kurzel, en sa qualité de tuteur des mineurs Marie-Eloïse Bir et Eugène-Alexandre Bir, enfants des défunts Dominique Bir, vivant tailleur d'habits à Rollingen, et Marguerite Lorrain, qui a constitué M. Michel Petit, comptable, demeurant à Kurzel, pour son mandataire;

Contre François Lecomte, domestique au moulin de Bazoucourt, débiteur;

Il sera par le ministère de M^e Bischoff, notaire à Kurzel, chargé de la vente, procédé à l'adjudication aux enchères publiques et à l'extinction des feux au plus offrant de:

Ban de Rollingen. 1. 26 ares 70 cent. de terre, canton entre Machecourt et le chemin de Ponpière, numéros 712 et 713, section C, entre de Cressac et Régimier, mise à prix 80 Mk.

2. 8 ares 76 cent. de pré, canton devant Machecourt, numéro 548, section C, entre Désinde et Lacombe, mise à prix 80 Mk.

3. 15 ares de terre, canton Arbre-Maurice, numéro 314, section B, entre Victor Robert de part et d'autre, mise à prix 100 Mk.

Le cahier des charges et les actes de procédure complets sont déposés en l'étude de M^e Bischoff, où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

Pour les objections et observations sur la procédure on aura à se conformer au paragraphe 19 de la loi du 30 avril 1880.

Les créanciers hypothécaires non connus sont sommés de faire valoir leurs droits par une inscription hypothécaire avant la transcription du procès-verbal d'adjudication. 1729

AUX

PERSONNES AFFECTÉES DE CATARRHE VÉSICAL.

Durant dix ans je souffrais d'une maladie de la vessie et des reins qui me rendait la vie insupportable, lorsqu'un ami me conseilla l'emploi d'un

remède domestique à bon marché qui m'a rendu la santé d'une façon surprenante, malgré mon grand âge de 67 ans.

Il a eu raison d'une maladie que des médecins célèbres, dont j'ai consulté un grand nombre, étaient impuissants à guérir. Je suis à présent d'une très-bonne santé et crois de mon devoir de faire connaître cette cure qui m'a si bien réussi.

Sans payement d'honoraires mais seulement contre remboursement des frais d'insertion et de port, je donne des renseignements sur la cure par le remède domestique en question. 1721

A. EXNER, broderie mécanique, Warmsdorf, Bohême.

Commune de Kuhmen (station du chemin de fer Bolchen-Teterchen).

VENTE DE BOIS.

MARDI, le 10 AVRIL courant, à 11 heures du matin, il sera procédé dans la forêt communale de Kuhmen, dans les coupes ordinaire et extraordinaire, à la vente publique des quantités de bois ci-après:

90 chênes en grumes cubant environ 90 mètres, 8 hêtres et charmes en grumes cubant environ 4,800 mètres.

La vente sera commencée dans la coupe ordinaire près de la route.

JEUDI, le 12 AVRIL courant, à 9 heures du matin, vente d'environ 80 stères quartiers de hêtre,

- 170 ronds de bois dur, 40 ronds de chêne et 7600 fagots de bois dur II^e classe.

Kuhmen, le 31 mars 1888.

1700 Le maire: Gresset.

Failite Robert & Cie

BONNE-FONTAINE DEVANT-LES-PONTS.

Suivant décision du comité des créanciers et avec l'approbation du tribunal cantonal impérial, il sera procédé à la répartition finale.

D'après le tableau déposé au greffe du tribunal, les créances dont il y a lieu de tenir compte se montent à la somme de Mk. 10,257.98 et la masse disponible à Mk. 2872.23.

Metz, le 31 mars 1888.

Le syndic, Ferd. Lustig.

1697

Magasin de chaussures

Mmes LEMOINE-CHAVEAUX

RUE DE LA CATHÉDRALE, 19, METZ

(Maison du Café Bride)

viennent de recevoir un grand assortiment de chaussures d'été en tous genres. Grand assortiment de chaussures d'hiver et d'été pour hommes, dames, et enfants. Bonne qualité et à bon marché. 1804

AVIS.

Je préviens mon honorable clientèle que je mets à sa disposition un choix immense de

Chaussures pour première communion première qualité et prix modéré. On trouvera également un grand choix en

Nouveautés pour hommes, femmes et enfants.

MAISON CAUBET, RUE DE LA DOUCETTE, 6.

(NE PAS CONFONDRE MA MAISON.) 1898



Die Neue Musikzeitung, kein strenges Fachorgan, mehr Familienblatt, sollte nirgends fehlen, wo Musik geübt und geschätzt wird. Nur ihrer Gediegenheit bei erstaunlich billigen Preisen (Quartal 80 Pf.) verdankt sie ihre ungewöhnliche Beliebtheit und ausserordentliche Verbreitung in über 49000 Exempl. Inhalt: Biographien mit Porträts, Novellen, Humoresken, Gedichte, Theater- und Concertnachrichten, Anekdoten, Räthsel, Briefkasten. Ständige Gratisbelegungen: Musikstücke, Musikalisches Fremdwörterbuch, Musiklexikon, Musikgeschichte etc. Mitarbeiter ersten Ranges. Wirkksamstes Insertionsorgan à Zeile 75 Pf. Probe-Nr. gratis durch alle Buch- und Musikhandlungen. Abonnements d. dieselben u. jede Postanstalt. 110 Verlag O. Grüniger, Stuttgart, vormals P. J. Tonger, Köln.

La livre

CAFÉ

1,28

J.-P. Gusenburger

fraîchement grillé du jour fort, aromatique et de goût exquis

rue Fournirue, 48 bis 5879

Mk.

Le 29 mars courant, un individu âgé de 40 à 50 ans, à la barbe foncée, vêtu d'une blouse bleue, d'une veste en drap brun, d'un pantalon en drap gris, de bottines à lacets et d'une casquette de soie, s'est donné la mort en se jetant sous les roues d'un train de chemin de fer près de Courcelles-sur-Nied. Toutes les personnes qui seraient en état de donner des renseignements sur la personnalité de cet inconnu, dont les vêtements sont déposés à la mairie de Courcelles-sur-Nied, sont priées de les communiquer au ministère public auprès du tribunal civil de Metz, le 30 mars 1888.

Ministère public impérial.

Procédure de faillite.

Dans la procédure de faillite sur les biens de la maison A. Pescatore, Louis Zoude & Cie, Société des hauts-fourneaux et forges de Rumelingen et Oettingen, autrefois auxdits lieux, actuellement à Luxembourg, la réunion des créanciers est fixée au 16 avril 1888, à 10 heures du matin, au tribunal cantonal de Thionville, salle d'audience.

Ordre du jour: 1. Vérification des créances produites après le délai fixé pour la production; 2. Choix d'un autre syndic.

Thionville, le 22 mars 1888.

Tribunal cantonal impérial. D' ZINGSEM.

Certifié conforme:

BIRNBACH, greffier.

1698

Installation de gaz et eaux. — Travaux de bâtiments et couvertures

A. CHENELLEMENT

USINE A VAPEUR — FABRICANT

Rues du Rempart Belle-Isle, 47 bis, et Paille-Maille, 10-12, METZ.

Forages en tous terrains de pompes et puits abyssiniens — dits instantanés — d'origine américaine. Béliers hydrauliques.

Ces puits, par les avantages qu'ils présentent, sont inaltérables, intarissables, inépuisables, même par machine à vapeur. L'eau est d'une limpidité parfaite et d'une température constante en toute saison. Pas d'extraction de matériaux.

Economie! Prix modérés; moitié prix des autres systèmes. Pompes à incendie pour les communes — dix ans de garantie. — Fournisseur de la ville de Metz.

Spécialité de pompes en tous genres, perfectionnées par leurs systèmes.

Pompes à bière fonctionnant par eau et air.

Appareils automatiques à gaz, à acide carbonique, sous pression constante effectuant l'élevation de la bonification de la bière.

Pulvérisateurs perfectionnés à combattre les maladies de la vigne. 1054

Protection complète contre le feu

L'Impériale Grenade Extincteur

L'invention la plus sûre et la plus utile pour combattre les incendies, toujours prête, ne manquant jamais son but. Plus de craintes d'incendie chez soi en ayant ces grenades. 1722

L'Impériale Grenade Extincteur Cie, New-York & Londres.

Vient de paraître

LE PETIT LORRAIN 1887

Nous avons l'avantage de prévenir nos lecteurs que les exemplaires reliés du

PETIT LORRAIN

supplément du dimanche, année 1887, sont en vente au prix de Mk. 1.50 par volume (par la poste Mk. 1.75).

Il nous reste encore des exemplaires du PETIT LORRAIN 1886 que nous offrons également au prix de Mk. 1.50 (par la poste Mk. 1.75).

L'Administration de la GAZETTE DE LORRAINE, Rue Saint-Marcel, 29.

1804

Mercrèdi, le 11 avril courant, à 11 heures du matin, il sera procédé sur la place de Chambre à la vente d'un

cheval de remonte

âgé de 5 ans 9 mois. 1732

Régiment de dragons n° 9.

Les Sociétés par actions

Banques, fabriques, administrations des forêts et domaines obtiennent leurs publications dans tous les journaux le plus promptement, consciencieusement et au meilleur marché, en même temps que la remise des feuilles justificatives aux termes fixés, par l'intermédiaire de

Haasenstein & Vogler

la plus ancienne agence de publicité

Metz, rue des Clercs, 15.

A céder

un des plus anciens commerces d'épicerie et vins en gros, coin de rue bien situé. Bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal. 415

A céder à Reims

un bel hôtel

confortable, position d'avenir. Ecrire à M. Cloquinet, négociateur à Reims. 1436

A VENDRE

un coupé

pour un et deux chevaux, fabrication de Paris, entièrement neuf. Prix 800 Mark.

S'adresser à l'Agence générale messine 7, rue des Clercs. 492

A VENDRE

un phaéton-break

avec capote, entièrement neuf, pour 1 et 2 chevaux. Prix 850 Mark.

S'adresser à l'Agence générale messine, 7, rue des Clercs. 494

A vendre

un jardin

au Sablon. 1462

S'adresser rue d'Allemands, 30.

Tokay médicinal

(analysé par le Dr C. Bischoff, à Berlin) du propriétaire de vignes

Ern. Stein

Erst-Bényo! garanti pur, recommandé comme le meilleur fortifiant dans toutes les maladies.

Se vend aux prix de gros chez

Ph. Courteaux,

Metz, rue du Palais, 4, en face de la direction du Tramway. 3844

BUREAU

de PLACEMENT

F. BECKER, rue des Augustins, n° 7.

Rédaction et traduction

d'actes sous seing privé, tels que: déclarations et liquidations de succession, actes de société, cession de fonds de commerce, règlements de comptes, baux, ventes et locations de propriétés, arrangements d'affaires de famille et autres. On se charge aussi de toutes recherches et on donne des consultations à

L'Agence générale messine,

7, rue des Clercs, à Metz. 414

L'AGENCE GÉNÉRALE MESSINE

7, RUE DES CLERCS

recommande pour le commencement du printemps les articles ci-après qui seront envoyés du lieu de production contre remboursement:

PLANTS D'OSIERS de la longueur de 25 à 30 cent., des sortes les plus fines. Prix 4 Marks le mille.

PLANTS DE HOUBLON de Bohême, excellents pour plantation. Prix 3 Marks le cent.

PLANTS DE FRAISIERS. Les sortes les plus fines: Victoria, Brittes Queen, Roi Albert, Deutscher Kronprinz, D' Liebzig, Helvetia, etc. Prix 3 Marks le cent.

ARBRES FRUITIERS, pommiers, poiriers, pruniers, quetschiers, cerisiers, abricotiers, etc. Les meilleures qualités, aux prix variant suivant la force de 10 à 18 Mk. la douzaine.

COUVEUSES ARTIFICIELLES, système Philippe à Houdan, de 25 jusqu'à 250 œufs. Le prix-courant et l'instruction seront envoyés gratis et franco à quiconque en fera la demande par lettre ou carte postale à

L'Agence générale messine,

7, rue des Clercs, à Metz. 346

Un comptable

connaissant les deux langues et possédant de bonnes références et un garçon de bureau cherchent des emplois, par l'Agence générale messine 7, rue des Clercs. 475

On demande de suite un

apprenti coiffeur

à des conditions avantageuses.

J. ZORN,

1635 coiffeur à Saint-Avoid.

UN HOMME

de 50 ans, sachant les deux langues, connaissant la ville et les environs, cherche à se placer soit à l'heure ou à la journée. S'adresser au bureau du journal. B 138

Un jeune homme

possédant de bons certificats cherche une place dans une bonne maison d'épicerie. S'adresser à

l'Agence générale messine, 7, rue des Clercs. 490

ON DEMANDE

UN COMMIS

sachant les deux langues, pour le commerce d'épicerie. S'adresser au bureau du journal. 1677

Un jeune homme au courant du commerce d'épicerie demande une place de

commis.

S'adresser au bureau du journal. 1739

Un ouvrier charcutier

demande emploi.

S'adresser au bureau du journal. B 131

UN HOMME

Un homme veuf, sans enfants, âgé de 37 ans, entrepreneur de bâtiments (belle position), épouserait jeune veuve ou orpheline ayant un peu d'instruction et connaissant la conduite d'un ménage. Pas exigeant sur l'apport. 1530

Ecrire au bureau du journal sous les initiales B. C. n° 8.

Maladies du bas ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Écoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement p. correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession; discrétion. Brémicker, méd. prat. à Glaris.

S'adresser: Brémicker, poste restante, Constance. 7169

Tulle pour voiles

Mousselines

Soierie

Fleurs

Chapeaux

499 en tous genres.

Etant occupé à partir d'aujourd'hui au ramassage des chemises des casernes, je me recommande à cette occasion aux habitants de la ville de Metz.

J. Hermestroff,

forbändler, rue du Grand-Cerf, n° 1787

Proviant-Amt Metz

paie pour le moment par cent Seigle . . . 7 M. 05—15 Pf. Avoine . . . 7 M. 40—60 Pf. Foin . . . 3 M. 30—40 Pf. Paille de seigle 2 M. 20—40 Pf. Paille de blé 2 M. 05—20 Pf. y compris frais d'octroi et rendu franco au magasin. Les producteurs auront la préférence. 7306

Pharmacie de l'Éléphant

de XAVIER OTT

Place de Chambre, à Metz

Dépôts de tous les médicaments spéciaux.

Thé véritable de Chine, Cacao en poudre, Farine lactée, etc.

Entrepôt général

des Eaux minérales naturelles.

FABRIQUE D'EAUX

et de limonades gazeuses.

SIROPS

Instruments en gomme élastique etc., etc.

NB. Les ordonnances de MM. les médecins sont exactement préparées par le propriétaire lui-même. 608

Papier de journaux

A VENDRE

à 30 Pf. le kilogramme.

Imprimerie de la Gazette de Lorraine.

Une maison de campagne

avec joli JARDIN et PARC, située tout près de Metz, est à vendre, pour cause de départ, à des conditions très-avantageuses et à très-bon marché.

S'adresser au bureau du journal. B 1345

Belle

propriété

à louer pour la Saint-Jean.

Queuleu, n° 99, en face de la Mairie. 1028

Accord et réparations

de PIANOS

de tout facteur. 39

Remise de vieux pianos à neuf.

LEBBUN

rue du Pont-Saint-Marcel, 1.

La

Gazette de Lorraine

est en vente à Metz dans les librairies:

Codbat, rue de la Tête-d'Or, Etienne, rue Fournirue,